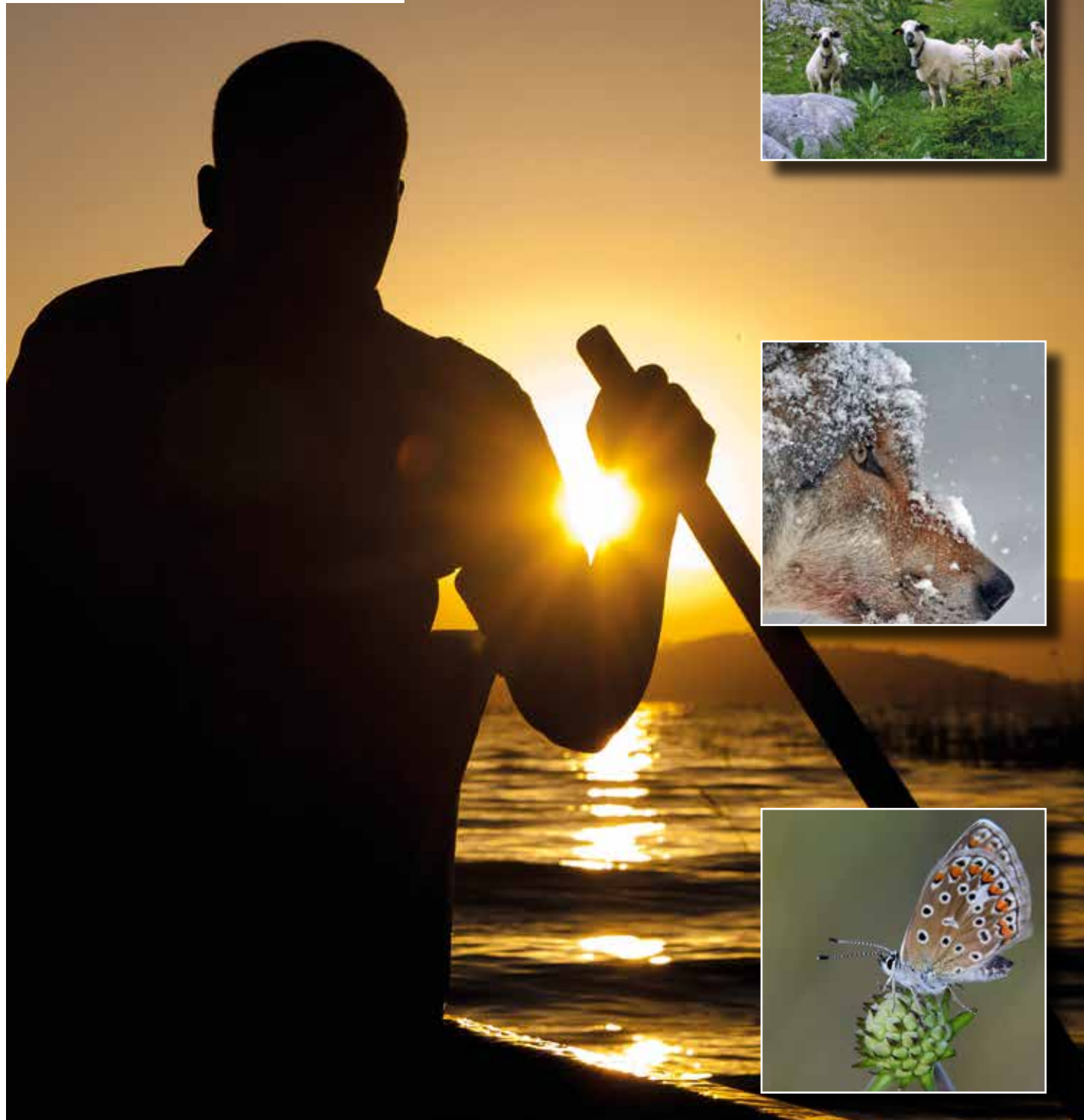




Instinctivement Nature

NUMÉRO 67 - JUIN 2021

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE



SAGA
NUTRITION
ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

CHASSE PRO
QUALITÉ PROFESSIONNELLE


25/10


28/13


31/14



FABRIQUE FRANCE

PRIX DIRECT FABRICANT

**Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
Nous contacter pour les conditions**

Excellente digestion et appétence avec nos croquettes

NOUVEAU 32/16

TRADITION








www.fiduciaire-jfpissettaaz.com

La Fiduciaire des Chasseurs

Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières



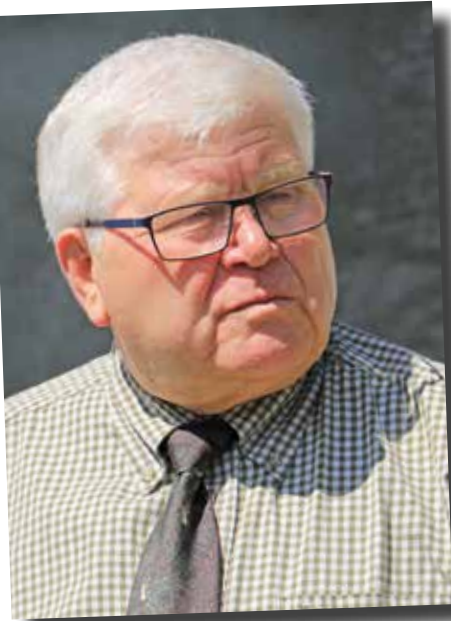
FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE



« PARTICIPONS ACTIVEMENT AU DEVENIR DE NOS TERRITOIRES »



Nous ne pensions pas entamer une nouvelle année dans les restrictions sanitaires. Celles-ci affectent notre quotidien depuis plus d'un an désormais et alourdissent considérablement notre activité. Mais votre Fédération n'a pas baissé l'échine : administrateurs, professionnels, présidents d'ACCA... Tout le monde s'emploie pour faire face et défendre avec détermination nos intérêts.

Nous avons obtenu l'autorisation préfectorale de réunir tous nos pays cynégétiques et avons rendu compte à vos présidents des dossiers majeurs, préparé l'assemblée générale, échangé avec plaisir et sérieux sur les enjeux du moment.

L'assemblée générale s'est tenue pour la première fois en ligne. Je salue tous les participants qui ont montré l'attention qu'ils portent à la gestion de la chasse et adopté très largement les résolutions soumises au vote. Elle ne remplacera pas un congrès en présentiel mais son excellent déroulement atteste de

l'adaptation constante des chasseurs à l'actualité. J'espère que nous pourrons revivre nombreux en 2022 notre grand rassemblement habituel.

L'agrandissement de notre siège a été inauguré le 26 mars en comité restreint, prévention sanitaire oblige. Une ambitieuse réalisation qui a généré beaucoup d'engagement et qui, grâce notamment au soutien financier important de nos partenaires territoriaux que sont la Région AURA et le Conseil Départemental, que je remercie chaleureusement, nous permet de disposer d'un outil à la hauteur de nos missions de service public environnementales, de formation et de traitement de la venaison.

Nous organisons en juin des visites à l'attention de vos présidents et ne manquerons d'y ajouter des temps de portes ouvertes pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de découvrir les lieux et profiter de l'espace dédié aux chasseurs. Vous êtes d'ores et déjà les bienvenus.

Plus que jamais, la Fédération et ses chasseurs s'inscrivent fortement et durablement en acteurs influents et reconnus de la défense de la faune sauvage, de ses habitats et de la biodiversité. Nombre de nos actions sont ainsi soutenues, elles aussi, par les collectivités régionale, départementale et intercommunales, par l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre de l'Ecocontribution, ce dont je me félicite encore et qui atteste de notre compétence.

Tout est entrepris pour que notre atelier de traitement de la venaison entre en activité cet automne. Nous comptons sur l'adhésion de nos ACCA pour fournir des animaux en peau et ajouter un fleuron supplémentaire à leur excellente gestion faunistique avec la mise en valeur de la gastronomie locale.

La gestion des ACCA demeure compliquée dans ces conditions épidémiques. Il nous faut pourtant nous mettre à jour. Vos présidents font le maximum pour faire le nécessaire et organiser leurs assemblées d'ici fin juin. Que chaque chasseur ait à cœur d'y participer, en œuvrant à l'unité et à la rigueur des décisions prises.

La communication demeure un maître mot auquel nous devons tous être attentifs. Nous communiquons plus régulièrement avec vous, vos ACCA, par tous les moyens disponibles. Nous devons avoir conscience de l'urgence de nous faire connaître et de témoigner positivement de notre passion de la chasse et de la nature.

Dans le contexte sociétal actuel, face aux attaques incessantes dont nous sommes l'objet, à la méconnaissance de plus en plus accrue des réalités rurales, il nous revient absolument d'affirmer avec fierté ce que nous sommes, ce qui nous anime. Nous avons le devoir d'être unis, militants, de dialoguer et de participer activement à l'animation et au devenir de nos territoires. Des échéances électorales arrivent. La sauvegarde de nos territoires et de ses usages doivent être nos préoccupations ! Je vous invite vivement à veiller à ce qu'elles soient portées par ceux que vous soutiendrez. Votons utilement en faveur de la défense de la chasse et de la ruralité.

**Votre Président,
André MUGNIER**



SOMMAIRE

INFORMATION NATIONALE

Sondage : la chasse et les français	-06
Une campagne TV pour valoriser la chasse française	-07

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Agrandissement du siège fédéral : inauguration	-08
Assemblée générale 2021 dématérialisée et en ligne	-10
Les dernières réunions du conseil d'administration	-11
Le plan de chasse triennal cerf	-12
Les conventions pluriannuelles d'objectifs avec la région AURA	-14
Loup : le coup de pression des chasseurs de France	-16

INTERVIEW

André Mugnier, président, responsable du groupe grand prédateur de la FNC	18
---	----

SARL INSTINCTIVEMENT NATURE

Instinctivement Nature : sensibilisation du grand public	-20
--	-----

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Valorisation de la venaison, les ACCA sollicitées	-22
---	-----

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Pays cynégétique du Vuache	-24
Pays cynégétique des Glières	-25
Pays cynégétique du Mont-Blanc	-26
Pays cynégétiques du Mont-Blanc et d'Arve-Giffre	-27
Pays cynégétiques d'Arve-Giffre et des Voirons	-28

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG : calendrier des tirs 2021	-29
-----------------------------------	-----

SOUVENIR

Hommage aux chasseurs disparus	-30
--------------------------------	-----



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

32/14

à partir de:

18€₄₀ ttc*

le sac de 20KG

CROQUETTES CHASSE

ASD

GROSSISTE EN NUTRITION ANIMALE

TEL: 06 09 61 41 26



Livraison dans toute la France

Croquettes sans céréales

Chiots

Éleveurs

Chats

Chasseurs



*Prix Palette

Palette de 39 ou 36 sacs
suivant les références
suivant la zone géographique

CROQUETTES CHASSE

DOG TONIC 32/14
DOG PERFORMANCE 30/15
DOG ACTIVE 28/14
DOG VITAL 24/10
JUNIOR
27/13 FRANCAISE



WWW.ANIMAL-SERVICES-DISTRIBUTEUR.COM

PATRICE.GILLIBERT@SFR.FR



PATES PRECUTES DE SAVOIE

PATES ET VIANDES 12,5KG

PATES LAIT ET VITAMINES

7,5KG

PATES LAIT ET VITAMINES 15KG

HUILE DE SAUMON

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 67 - JUIN 2021

Directeur de publication

Philippe ARPIN

Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

Comité de rédaction

MME OBERSON

MM. COQUILLARD, LEVRAY, MANIGLIER,
MUGNIER, NICOLLIN, POËNCET, ARPIN, COURSAT

Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX
& 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

Imprimerie

Imprimerie GUTENBERG

9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset
74960 MEYTHET
& 04 50 67 00 38

Réalisation

Guillaume COURSAT

Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>



Photo de couverture

L'aurore

© Dominique Gest



INFORMATION NATIONALE

SONDAGE EXCLUSIF :

Plus les français connaissent la chasse, plus ils y sont favorables !

Dans le cadre du débat qui anime la société sur la place des chasseurs, leurs pratiques et leurs impacts sur les écosystèmes, l'IFOP a réalisé une récente enquête pour la FNC auprès d'un échantillon représentatif de 2034 personnes.

Dans un contexte d'attaques incessantes contre la chasse, amplifiées par les réseaux sociaux, dont la caisse de résonance empêche toutes réelles discussions de fond, les Français sont à **74 % demandeurs d'informations sur les actions des chasseurs en faveur de la nature et sur leurs pratiques**. Comme quoi, la nébuleuse des « anti-chasse » et leurs vociférations contre les chasseurs à grand renfort de « fake news » ne sont pas considérées comme de l'information par les français.

55 % des français se montrent plutôt défavorables à la chasse, alors que nos opposants nous "servent" systématiquement le chiffre de 80 % de nos concitoyens qui y seraient opposés. Plus les interviewés se déclarent informés sur la chasse, plus ils y sont favorables. Ce qui bouscule les idées reçues selon lesquelles les français seraient massivement anti-chasse. Ils sont partagés et se posent des questions légitimes. **Ainsi, le besoin d'information des habitants sur les périodes de chasse est clairement exprimé pour 8% d'entre eux.**

Il ressort aussi de cette enquête que les chasseurs sont des ambassadeurs crédibles et efficaces de leur passion auprès des français qui les fréquentent. Ainsi, 49 % des personnes qui déclarent connaître un chasseur, se disent bien informées sur la chasse, contre seulement 24 % parmi celles qui n'en connaissent pas. Le chasseur est, contre toute attente, bien représenté dans la société : un français sur 10 affirme être ou avoir été chasseur. Ce qui, rapporté à l'ensemble de la population, représente plus de 4 millions de personnes qui sont chasseurs ou anciens chasseurs. Ce qui prouve que les chasseurs ont un impact particulièrement positif dans la diffusion de leur passion auprès de leur entourage.

A noter que selon son lieu de vie, la chance de côtoyer un chasseur n'est logiquement pas la même. 48 % des français résidant dans des communes rurales déclarent connaître un chasseur contre 32 % dans les métropoles. Par ailleurs, le chasseur est

majoritairement (57 %) identifié comme un acteur de la ruralité qui participe à la vie rurale et un créateur de liens dans les campagnes. Les français se déclarent pour 63 % d'entre eux attachés au maintien des traditions rurales comme la chasse.

Dans cette enquête, les français soutiennent aussi largement les actions de protection de la nature initiées par les chasseurs. Pour 6 personnes interrogées sur 10 (60 %), les chasseurs se montrent utiles pour l'entretien des espèces naturelles. **73 % des français jugent positivement les actions des chasseurs** dans la plantation des haies. Ce rôle des chasseurs dans la gestion de la biodiversité dans les territoires ruraux est donc parfaitement reconnu par les français.

L'immense majorité des français (86 %) estime même que les associations de chasseurs et celles de protection de l'environnement devraient plus souvent agir ensemble.

n



© Guillaume Coursat

Willy Schraen, président de la FNC : "Il est toujours compliqué d'apprécier ce qu'on ne connaît pas ou mal. La chasse n'y fait pas exception. Je n'en ai jamais douté ! La chasse n'a pas besoin d'être défendue mais expliquée. Cette enquête le prouve : la demande d'information de la part des français est réelle. Il nous appartient d'y répondre avec transparence et sérieux. Elle montre aussi que la violence de quelques groupuscules contre les chasseurs sur les réseaux sociaux mais aussi dans la vie réelle n'est en rien représentative de la société française. Ne nous y trompons pas. Les messages de haine qui stigmatisent les chasseurs ne sont pas la réalité de la perception des français sur la chasse. Pour eux, c'est une pratique structurante car créatrice de liens dans les campagnes qui valorise la typicité de nos terroirs. On est loin de l'image caricaturale dont nous sommes régulièrement affublés. Cette enquête met clairement à mal l'ensemble des a priori dont la chasse fait l'objet, qu'il s'agisse de notre rapport à la protection de la nature en passant par la défense de nos traditions rurales comme la chasse, auxquelles les français se montrent très attachés".

INFORMATION NATIONALE

C'EST UNE PREMIÈRE :

Une campagne TV pour les chasseurs.

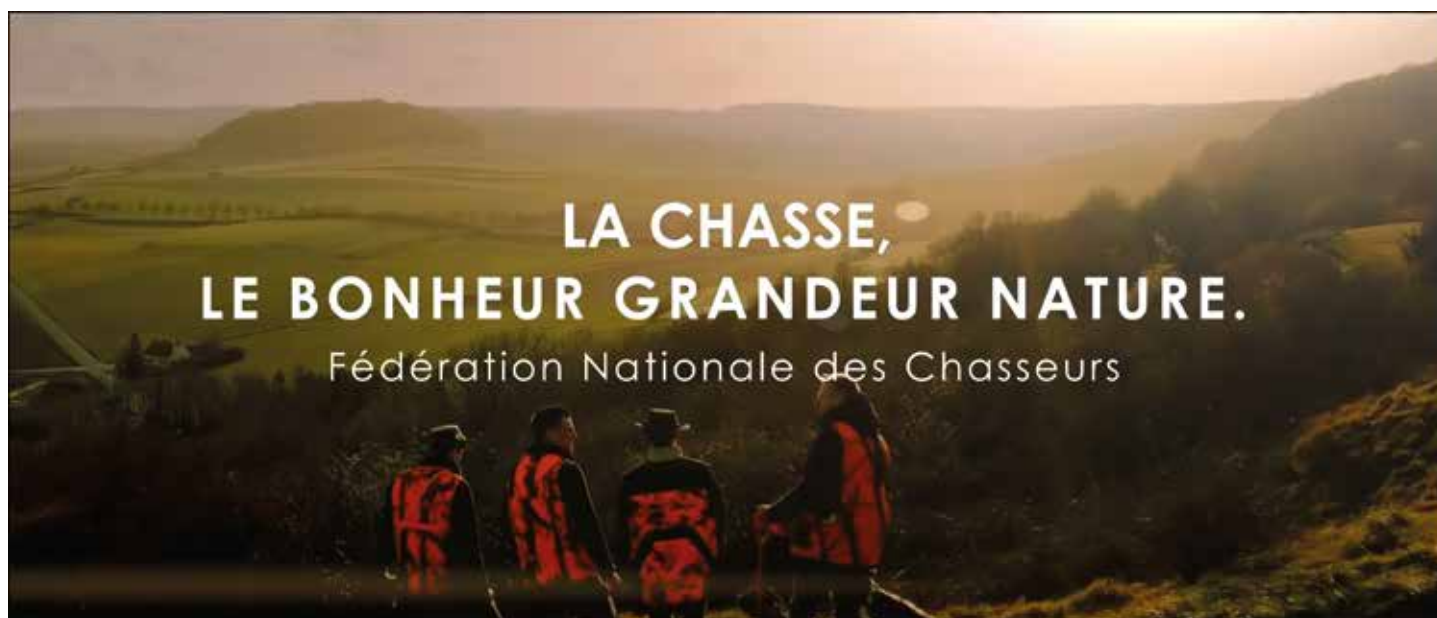
Après la publication d'un sondage IFOP pour la FNC, pendant tout le mois de mai, la FNC a lancé une campagne télévisuelle d'envergure dotée d'un plan média puissant en TV (hertzien, TNT et câble satellite) et sur le digital. Une première pour le monde de la chasse.

La caméra s'est invitée au plus près des chasseurs, de leurs amis, de leur famille, de leurs enfants pour capter l'émotion de cette symbiose qu'ils vivent avec la nature au cœur des territoires ruraux. Cette campagne donne à voir de vrais chasseurs dans leur environnement naturel, heureux de partager ensemble ces moments «grandeur nature» avec le téléspectateur. Un spot de 30 secondes a été montré aux téléspectateurs des chaînes du groupe TF1, du Groupe M6, de CNews,

C8, CStar. Dans le même temps, un film de 3 mn sera diffusé pour la communauté digitale.

Les images parlent d'elles même : de la convivialité, de la fierté et du respect, mais sans arme ni animal prélevé car interdits d'écrans TV par l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité. Preuve supplémentaire que la chasse ne se résume pas qu'à cela !

C'est une première pour les chasseurs et elle fut un coup de maître qui fit dire à Willy Schraen, Président de la FNC *"On n'a rien à vendre mais tout à montrer, avec fierté et sincérité. Faisons le pari de la transparence et de l'authenticité. L'enjeu est de montrer la chasse telle qu'elle est, car elle n'a pas besoin d'être défendue mais expliquée"*. n



La chasse au coeur de la biodiversité...

La FNC vient de faire parvenir un véritable manifeste pour "la chasse, coeur de biodiversité" aux élus locaux (maires et conseillers municipaux ; conseillers départementaux et régionaux) ainsi qu'aux parlementaires et députés européens. Ils sont près de 600 000 à avoir reçu ce document dont l'ambition est de montrer les chasseurs tels qu'ils sont, en toute transparence, acteurs de leur passion au service d'une biodiversité durable et d'une ruralité vivante.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : "La chasse est notre bien commun. Nous devons reprendre la main face aux vociférations des « anti » de tous bords, afin d'expliquer ce qu'est réellement la chasse. Malgré le bruit de fond de nos opposants qui travestissent la réalité pour servir leur triste dessein d'une France sans plaisir ni tradition, nous devons parler aux élus mais aussi, plus globalement à l'opinion publique. Ce manifeste donne des clés de compréhension de l'impact positif des chasseurs sur les territoires ruraux. La chasse n'est pas un problème mais bien une solution. Emparons-nous de cet outil et donnons de la voix en 2021 pour expliquer inlassablement autour de nous, ce que représentent la chasse et ses valeurs".





LA VIE DE LA FÉDÉRATION

AGRANDISSEMENT DU SIÈGE FÉDÉRAL : Il s'adapte aux attentes sociétales.

Le chantier avait débuté avec la pose de la première pierre il y a bientôt deux ans. La Covid-19 et les péripéties des constructions ambitieuses ont retardé les échéances. L'agrandissement du siège de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a été inauguré vendredi 26 mars, dans le respect des gestes barrières et des strictes règles sanitaires.



Les personnalités étaient nombreuses autour d'André Mugnier, président de la fédération : Philippe Meunier (vice-président de la région AURA et représentant Laurent Wauquiez, président), Christian Monteil (président du conseil départemental), Martial Saddier et Annabel André (vice-présidents de la Région), Sylviane Noël, Cyril Pellevat et Loïc Hervé (sénateurs), Xavier Roseren (député), Jean-Paul Amoudry (vice-président du conseil départemental), Charlotte Boettner (Maire de Villy-le-Pelloux), Xavier Brand (Président de la communauté de commune du pays de Cruseilles), Raphael Guillet (Directeur adjoint de la DDT et représentant Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie) et Alain Mossière (Président de la chambre des métiers de la Haute-Savoie).

Avec un tel équipement, la fédération se projette résolument vers l'avenir.

Elle se donne les moyens de ses missions de service public, de ses enjeux et de ceux du département de la Haute-Savoie pour préserver la chasse et les usages ruraux, dynamiser la formation et la compétence des chasseurs, valoriser la faune sauvage au travers de la gastronomie et sauvegarder les espaces naturels et la biodiversité.

En phase avec les orientations du conseil départemental et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la fédération des chasseurs a tenu à faire de ce projet un atout pour la nature, la gestion durable des territoires et la préservation des terroirs.

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

AGRANDISSEMENT DU SIÈGE FÉDÉRAL : Il s'adapte aux attentes sociétales.

Des remerciements appuyés à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et au Département...

L'extension est structurée autour de trois pôles :

6 Un pôle d'accueil et de communication destiné à répondre aux missions de formation des chasseurs, de validation du permis de chasser, de gestion des sociétés de chasse.

6 Un pôle sanitaire et de valorisation de la venaison permettant, grâce à la réalisation unique d'un atelier de transformation, de lancer, dès cet automne, une filière en circuit court de viande de "gibier de Haute-Savoie" (marque déposée). *"Les restaurateurs et bouchers du département sont d'ores et déjà très intéressés. 70 à 80 % du gibier consommé en France sont importés de pays tiers"* précise André Mugnier, grand artisan de ce projet moderne et novateur qui permettra de mettre en valeur l'art de vivre de la chasse à la française. Cet atelier sera aussi un lieu de formation pour les chasseurs (formation à l'hygiène de la venaison).

6 Enfin, un pôle social permettra, au travers de trois logements, d'accueillir des stagiaires, des étudiants en études supérieures ou des jeunes en quête d'acquis d'expériences pour leurs recherches d'emploi.

Cette ambitieuse construction n'aurait pu sortir de terre, sans l'engagement fort de partenaires.

André Mugnier et l'ensemble des chasseurs de la Haute Savoie ont remercié la région Auvergne-Rhône-Alpes, particulièrement Philippe Meunier et Martial Saddier et le département de la Haute-Savoie, particulièrement son Président Christian Monteil de leur soutien.

Par cet agrandissement, les chasseurs de la Haute-Savoie veulent asseoir encore davantage leur reconnaissance d'acteurs incontournables de la préservation de la nature et de l'avenir durable des territoires, au cœur desquels la chasse a une place prépondérante.

Dans son intervention, Philippe Meunier, n'a d'ailleurs pas hésité à louer le caractère engagé des chasseurs pour leurs territoires et le dynamisme qu'ils génèrent pour valoriser leur savoir-faire et les atouts naturels de chacun d'entre-eux.

Jean-Paul Amoudry du conseil départemental et chantre de la ruralité, était sur la même longueur d'onde. Il s'est dit fier de cette évolution et heureux de pouvoir compter sur les chasseurs de la Haute-Savoie pour défendre les valeurs rurales, fleurons d'un département en pleine mutation.

G.G.





Cette année cynégétique est bien particulière. La pandémie a bousculé les habitudes de tout un chacun. Le chamboulement du planning de la fédération n'a pas fait exception. L'assemblée générale de la fédération organisée en ligne en est l'une des illustrations.

Habituellement, l'assemblée générale de la fédération est un temps fort associatif départemental qui réunit jusqu'à 700 personnes. Les conditions sanitaires liées à la pandémie actuelle de la covid-19 ayant empêché, à juste raison, les rassemblements en présentiel, cette année, il a fallu imaginer et innover.

Contrainte et résignée à prendre sa place dans la lutte contre la pandémie, la fédération départementale des chasseurs a organisé, exceptionnellement, son assemblée générale annuelle ordinaire de manière dématérialisée et en ligne. Elle s'est tenue les vendredi 23 et samedi 24 avril 2021.

Sur un espace dédié, les participants que sont les présidents de sociétés de chasse, (détenteurs de droit de chasse) ainsi que des délégués supplémentaires des territoires et des chasseurs individuels préalablement inscrits, ont eu accès à différents supports leur permettant de prendre connaissance des éléments factuels leur permettant de prendre part au vote :

- 6 Une vidéo du président de la fédération synthétisant l'action et les ambitions de la fédération,
- 6 Le rapport moral et d'activité de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie,
- 6 Les différents rapports financiers,
- 6 Les résolutions à l'ordre du jour.

Un vote en ligne...

Un vote en ligne était prévu, moyennant des techniques modernes de connexion sécurisée. Il a permis l'adoption de résolutions nécessaires à la bonne marche associative de la fédération des chasseurs.

Suite à ce scrutin, plus de **7000 voix se sont exprimées**. L'ensemble des 6 résolutions ont été adoptées à une large majorité :

8 Les comptes de l'exercice comptable 2018/2019 et l'affectation du résultat à la réserve de gestion : comptes **approuvés à 98,77% des voix**.

8 Les comptes de l'exercice comptable 2019/2020 et l'affectation

du résultat à la réserve de gestion : comptes approuvés à **98,57% des voix**.

8 Le budget prévisionnel 2021/2022 : Budget **adopté à 96,21% des voix**.

8 Le maintien de la cotisation annuelle d'adhésion à la Fédération à 95 € : cotisation approuvée à **98,26% des voix**.

8 Les cotisations d'adhésion temporaires à la Fédération, 9 jours à 48 € et 3 jours à 24 € : cotisations **approuvées à 91,19% des voix**.

8 La cooptation de M. Guy Bernard Granger en qualité d'administrateur de la Fédération : **cooptation entérinée à 87,75% des voix**.



Le président André Mugnier et l'ensemble du conseil d'administration de la fédération remercient chaleureusement tous les participants qui, malgré les changements, ont témoigné de l'intérêt qu'ils portent au fonctionnement de leur fédération, à ses missions et de la confiance qu'ils accordent à ses dirigeants. En ces temps perturbés, ils ont aussi montré, plus globalement, toute l'importance qu'ils accordent à la défense ainsi qu'à l'avenir de la chasse.

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Le Conseil d'Administration de la fédération au travail

Depuis le début de l'année, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. Malgré les mesures de prévention sanitaire, toutes les séances se sont tenues en présentiel, dans le respect des gestes barrières et de distanciation ! Zoom sur les principaux points traités et sur les décisions prises.

Séance du 26 janvier 2021

- 6 Validation du budget prévisionnel 2021/2022.
- 6 Arrêt de l'ordre du jour des réunions de pays et des résolutions de l'assemblée générale.
- 6 Extension du siège : approbation du poste goudronnage et des devis d'aménagement du nouvel accueil, espace exposition et salle de réunion.
- 6 Ratification du financement de l'aménagement du nouvel espace de formation à l'examen du permis de chasser à Samoëns.

Séance du 23 février 2021

- 6 Décision d'organisation de l'assemblée générale en ligne, via le site intranet de la Fédération en raison des mesures sanitaires en vigueur.
- 6 Décision de recrutement d'un collaborateur en CDD pour suppléer et épauler la mise en œuvre de l'atelier de traitement et de valorisation de la venaison.
- 6 Maintien de la date de fermeture générale au 3^{ème} dimanche de janvier.
- 6 Demande du tir d'été du chevreuil et du sanglier.
- 6 Décision d'adresser les bons de commande de validation de permis par mail à tous les chasseurs validant sur internet.



© Dominique Gest

Séance du 30 mars 2021

- 6 Réflexion prospective sur la communication fédérale.
- 6 Bilan des réunions de pays (70 % des présidents ont participé).
- 6 Approbation des modalités d'organisation en ligne de l'assemblée générale.
- 6 Validation des propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse.
- 6 Point sur l'avancée du réseau de traitement des déchets de venaison.
- 6 Ratification des dates de lancement de la campagne des permis 2021 : envoi aux chasseurs des bons de commande à partir du 17 mai, ouverture du guichet de validation le 1^{er} juin.

Séance du 04 mai 2021

- 6 Bilan de l'assemblée générale, toutes les résolutions adoptées à une très large majorité.
- 6 Examen des propositions d'attributions des pays pour le triennal cerf.
- 6 Approbation de la liste départementale des conducteurs de chiens de sang.
- 6 Ratification des modifications de réserves de chasse des ACCA de Evires, Bonne-Sur-Menoge.
- 6 Acquisition des chambres froides subventionnées dans le cadre du réseau de traitement des déchets de venaison.
- 6 Validation de la mise à jour de l'application smartphone Chasseco et de l'acquisition de l'application géochasse au service des ACCA et des chasseurs.
- 6 Désignation de Bernard Nicollin pour représenter la Fédération au conseil d'administration d'Asters en remplacement de Monique Oberson.



© Dominique Gest



© Guillaume Coursat



Le plan de chasse est l'outil de base de la gestion durable des populations de cerf, chevreuil, chamois et mouflon. En Haute-Savoie, ces plans de chasse sont valables trois ans (plan de chasse triennaux). Cette année, c'est le cerf qui est à l'honneur. Il a focalisé l'attention des comités de gestion des pays cynégétiques de la Haute-Savoie qui ont proposé des attributions de plan de chasse qui seront valables pour les trois prochaines saisons de chasse.

Le cerf en Haute-Savoie c'est désormais près de 1700 cerfs qui, chaque année, sont tirés à la chasse. 2250 animaux sont attribués aux sociétés de chasse, en fonction des densités présentes et des objectifs de gestion définis pour chaque pays cynégétique. Au cours du dernier plan de chasse triennal (2018-2020) 75% de animaux attribués ont été prélevés. C'est dans ce contexte d'abondance qu'il convenait, ce printemps, d'étudier la gestion cynégétique pour les trois prochaines années. Pour alimenter la réflexion des comités de gestion de chaque pays cynégétique et au préalable, des suivis annuels sont réalisés et de nombreuses rencontres avec les acteurs du territoire (forestiers notamment) ont eu lieu.

Une gestion partagée

Depuis la fin de l'année dernière et malgré les contraintes sanitaire, la fédération des chasseurs a rencontré à plusieurs reprises les partenaires forestiers et agricoles. Elle avait à cœur de collecter leurs témoignages, leurs ressentis et leurs avis sur les différentes populations de cerfs du département. Il était également question de connaître, localement, les enjeux forestiers afin de les prendre en compte dans la gestion cynégétique proposée (prélèvements, mode de chasse, périodes).

Cette année, comme l'an dernier, les conditions sanitaires difficiles faisaient craindre l'impossibilité

de réaliser les suivis annuels et nocturnes de cerfs. Fort heureusement, il n'en fut rien et nous remercions les services de l'État pour la confiance qu'ils nous ont accordée dans cette mission essentielle qui nous permet de connaître la tendance d'évolution des populations. Elle est un indicateur essentiel qui nous guide dans la mise en place des plans de chasse triennaux.

Les comités de gestion des pays cynégétiques

Les premières réunions ont débuté en mars. La situation départementale est hétérogène concernant la présence et les densités des populations de cerfs. En effet, si l'Albanais, la Semine, la Mandallaz ne rencontrent des cerfs que très épisodiquement, d'autres pays sont sur des fronts de colonisation (Salève, Vuache), ou se trouvent gestionnaires de populations plus importantes de grands cervidés, dont il convient de maintenir l'équilibre avec les milieux et les pratiques agricoles et forestières. La gestion cynégétique doit s'adapter à ces situations.

Cette année, les suivis nocturnes (qui n'ont pu avoir lieu en 2020) ont réservé quelques surprises mais ont aussi confirmé l'expertise de terrain des chasseurs attestant une situation globalement stable et sur la voie de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Quelque pays comme le Mont-Blanc, le Roc d'Enfer, les Bauges ou le Bargy voient leurs attributions augmenter tandis que d'autres diminuent comme les vallées des Dranses ou les Glières. Ces secteurs doivent faire face à un facteur limitant de plus en plus prégnant : la prédation par le loup.

À l'échelle départementale, le plan de chasse reste stable avec un nombre d'animaux attribués équivalents. Lors du dernier triennal, le plan de chasse avait été augmenté de 31% avec l'objectif de stabiliser les populations qui, par endroit, présentaient une dynamique forte. Ce triennal qui s'ouvre apparaît comme un ajustement d'une situation qui tend à l'équilibre.

n



© Guillaume Coursat

VOTRE COMPLEXE DE TIR À DOUSSARD

TIR À BALLES RÉELLES™



- en stand indoor sécurisé
- entraînement sur vidéo de chasse
- carabine à partir du calibre 270

DURÉE DES SÉANCES DE TIR :

60 min => 120€ pour 4 à 6 personnes par séance

30 min => 70€ pour 2 à 3 personnes

15 min => 40€ pour une séance en solo



RÉALITÉ VIRTUELLE

- entrez dans un monde irréel
- combattez et tentez de survivre
- immersif & sensationnelle
- différents niveaux pour toujours plus de frissons !

Partie de 15 minutes : 17.5€ par personne

Partie de 30 minutes : 35€ par personne

De 2 à 6 joueurs dans une salle dédiée

Sur réservation uniquement.

BAR RESTAURANT



MAGASIN ET ATELIER



- Vêtements / Accessoires / Chaussants
- Toutes Armes catégorie C et B
- Munitions catégorie C et B
- Lunettes, Jumelles, Longues vue, télémètres, Thermiques,...
- Coutelleries
- Loisirs
- Tout type de réparation sur tout type d'armes
- Montages lunettes et réglages
- Nettoyage et entretien complet de vos armes

INFOS ET RESERVATIONS

04.50.02.42.69 / info@armurerie-legoupil.com

Zac des Vernays, 74210 Doussard



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

CPO RÉGION : Une convention pluriannuelle d'objectifs ambitieux pour la nature

Depuis 2016, trois conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) ont lié la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la fédération régionale des chasseurs. Elles ont pour objectif d'établir un lien de partenariat privilégié entre les chasseurs et la collectivité territoriale et pour but d'œuvrer conjointement et de concert pour la nature et les territoires.

Ces conventions renouvelées se déclinent autour de trois axes : la connaissance, la sauvegarde et l'enrichissement de la biodiversité, la préservation des territoires et des fonctionnements écologiques, la communication, le partage de l'espace et le bien vivre sur les territoires. À l'échelle de la région, chaque fédération mène des actions intégrantes de ce programme régional

ambitieux et unique. En Haute-Savoie, la fédération, avec la contribution des chasseurs, s'est investie dans plusieurs projets novateurs, modernes et présentant des enjeux majeurs pour l'avenir des territoires. Les résultats sont là ! Voici un bilan de ces trois CPO. S'il montre toute la clairvoyance de ce partenariat singulier (chahuté en son temps), il confirme aussi son intérêt absolu pour la nature, pour la

La Région Auvergne-Rhône-Alpes



biodiversité ainsi que pour l'identité et la richesse des territoires ruraux... N'en déplaise aux esprits chagrins. Les chasseurs de la Haute-Savoie remercient chaleureusement la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour son écoute, pour sa confiance aux acteurs de terrain et pour son engagement pour la nature et pour les territoires.

G.C.

SUVI DU LIÈVRE VARIABLE

- 7 4 ans de suivi génétique de l'espèce
- 7 Objectifs : connaître l'espèce afin d'en déterminer l'abondance, la répartition spatiale, le domaine vital et les relations avec le lièvre européen.
- 7 4 sites de prélèvement (Les Contamines-Montjoie, Flaine, La Clusaz, Chamonix/Vallorcine)
- 7 Méthodologie : recueil de crottes sur le terrain durant la période hivernale, géolocalisation et congélation de ces dernières afin de conserver l'ADN et acheminement vers le laboratoire Antagene.

- 7 72 journées / personnel au total.
- 7 424 échantillons collectés.
- 7 115 individus uniques identifiés dont 83 lièvres variables (42 mâles et 41 femelles) et 32 lièvres européens (16 mâles et 16 femelles).

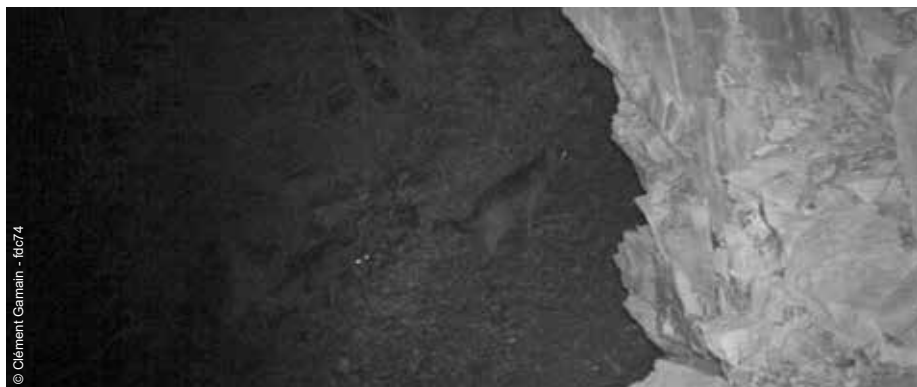


© Bernard Beillon

SUVI DES GRANDS PRÉDATEURS

- 7 Objectifs : Améliorer la connaissance de la distribution et des effectifs des grands prédateurs sur le département.
- 7 Action : réalisation d'un suivi "grands prédateurs" par photo surveillance dans les secteurs sensibles du département de la Haute-Savoie ; département marqué par le pastoralisme et la présence de grand gibier.
- 7 4 années de suivi.
- 7 Acquisition de 80 pièges

- photographiques, dont 15 Cuddeback, spécialisés dans le suivi du lynx boréal.
- 7 32 communes concernées par la pose de pièges photographiques.
- 7 4 détections de lynx boréal et 3 détections de loup gris.
- 7 Ajout d'une espèce au suivi : le chacal doré (une première en France). 8 détections au cours de l'année 2017 et 2018 dans le secteur du Bas Chablais.



© Clément Garnain - tfg74

GESTION DES HAIES

7 1^{ère} étape : mise en place d'une méthodologie de classification des haies. Afin de mener à bien un travail de maintien et de plantation de haies, un premier travail a consisté à définir les zones où les haies sont particulièrement intéressantes pour la faune sauvage (zones de haies historiques en déclin, corridors SRCE, haies reliant les espaces forestiers, ripisylves...).

7 2^{ème} étape : Inventaire du réseau de haies et amélioration de la méthode de plantation.

4265 kilomètres linéaire de haies recensés sur le département. Les pays cynégétiques qui comptabilisent le plus de linéaire sont le Salève, le Vuache, le Gavot et enfin la Mandallaz.

Une nouveauté en Haute-Savoie : les haies « îlots de biodiversité »
L'objectif est de créer des haies riches en biodiversité, durables et demandant peu d'entretien. Les recherches bibliographiques ont alors conduit à s'intéresser à la permaculture, qui est une méthode de conception inspirée des écosystèmes naturels. Afin d'étayer les connaissances techniques de la fédération des chasseurs dans ce domaine, un écologue spécialisé en permaculture a été consulté. Un site pilote a été sélectionné sur la commune de Groisy. Autour de cette nouvelle démarche, des actions de sensibilisation et d'animation seront entreprises.



© Maëva Adam

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

CPO RÉGION : Une convention pluriannuelle d'objectifs ambitieux pour la nature

SITE FONDATION POUR LA PROTECTION DES HABITATS DE LA FAUNE SAUVAGE

Un état des lieux actualisé : 30 journées d'inventaire et 18 plans de gestion rédigés.

7 Plus de **100 hectares** répartis sur **19 communes**.

7 Des habitats variés et riches en biodiversité : étangs, marais, ripisylves, bois, prairies sèches, forêts mixtes, alpage, etc.

7 Des sites généralement situés au sein de périmètres de protection (ZNIEFF, Natura 2000, Espace Naturel Sensible).

7 Une importante présence d'espèces faunistiques et floristiques ordinaires mais aussi protégées.

7 Une définition précise des facteurs influençant l'état de conservation de la parcelle.

7 Une liste d'actions à mettre en œuvre pour veiller au bon état de la propriété.



© Mélysa Adam

L'ensemble des plans de gestion ont été envoyés aux présidents de chasse concernés par la parcelle.

POSE DE MIRADORS

Dans l'esprit de prévenir la sécurité des tirs lors de l'exercice de la chasse, quatre campagnes ont été menées auprès des sociétés de chasse afin de les faire bénéficier de postes de tirs surélevés à des prix avantageux.

7 **425** miradors ont été installés

7 **138** communes concernées.

PARTAGE DE LA NATURE

7 Soutien pour la mise en œuvre de l'opération « Un dimanche à la chasse ».

7 Création d'une application "Chasseco" dédiée à informer les usagers de la nature sur l'activité cynégétique du département.

7 Mise en place d'une charte de partage de la nature avec les associations sportives (CDEFCAM, CODEP, CDRP74, etc.).

HABITATS TÉTRAS-LYRE

7 **Objectifs** : améliorer les conditions de reproduction des poules tétras lyre et ainsi préserver l'espèce

7 **9 sites** ont fait l'objet de travaux de réouverture, représentant une superficie totale de **97 hectares**.

7 Un travail collaboratif en partenariat avec les sociétés de chasse locales, les sociétés des domaines skiables ou encore les collectivités locales.

7 Des travaux parfois dans des milieux extrêmes, nécessitant l'intervention de pelles araignées.

7 Des sites suivis minutieusement par les chasseurs pour maintenir leur bon état (entretien, pâturage, etc.).



© Guillaume Coursat

VENAISON

7 Soutien à la mise en place d'un réseau départemental de collecte des déchets de venaison.

Objectif : 2022.

7 Soutien à la mise en place d'une filière de valorisation de la venaison. Du chasseur au consommateur...



© Guillaume Coursat



© Guillaume Coursat

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

7 Des supports variés créés par les animateurs de la fédération (supports papiers et numériques, médias, mascotte tétras lyre, animaux naturalisés, malle à empreintes, porte-clés, etc.).

7 Des animations en temps périscolaire riches et passionnantes : plus d'une dizaine d'écoles participantes, une cinquantaine d'intervention en milieux scolaires.

7 Des événements "grand public" organisés pour promouvoir le travail des chasseurs, la faune sauvage locale et ses habitats.

7 La création d'une remorque pédagogique pour mettre à disposition des ACCA.

7 La création d'un site internet pédagogique "animalins.fr". Dédié aux jeunes de 3 à 15 ans, il permet de découvrir et de se familiariser de manière ludique et interactive avec les différents paysages et les espèces sauvages emblématiques du département.





En France, le loup gris (*Canis lupus*) poursuit sa colonisation spatiale et numérique et ce n'est pas la présence d'un loup, aux portes de la métropole lyonnaise ou les méfaits du prédateur en terres charolaises qui nous dirons le contraire. Depuis bientôt trente ans, sa présence fait couler beaucoup d'encre et de salive. La position des pros loup est ubuesque, voire kafkaïenne. Depuis toujours, celle des chasseurs s'est voulue pragmatique ; dictée par le développement durable des territoires ; attentive à la triple préservation de la biodiversité, de l'homme et de ses pratiques. Par la voix d'André Mugnier, vice-président en charge des grands prédateurs, la fédération nationale des chasseurs (FNC) défend les intérêts cynégétiques et le pragmatisme d'une présence intégrée du prédateur sur les territoires. Par le passé, des avancées avaient permis d'intégrer les chasseurs dans les dispositifs de régulation. Désormais, il constate amèrement des positions excluantes qui s'éloignent de l'efficacité nécessaire à un apaisement des situations locales.

Sur proposition d'André Mugnier, la FNC a décidé de taper fort !

Rappel de la situation...

Au premier semestre 2020, l'office français de la biodiversité (OFB) confirmait la présence de 580 loups en France et 100 ZPP (zone de présence permanente). Ils étaient 5 fois moins en 2010. En novembre dernier, le groupe national loup annonçait que 15 nouvelles meutes avaient été détectées et que 6 nouvelles zones de présence étaient à confirmer. Les tirs de prélèvement, prévus dans le cadre des plans loups nationaux successifs, n'empêchent pas la progression de la population de loups en France.

50 départements sont concernés

par la présence du prédateur. Au 30 septembre 2020, 38 d'entre eux ont enregistré des constats de dommages ; ils n'étaient que 9 en 2010 !

Ce développement numérique et spatial, outre l'émoi, inquiète le milieu rural, tandis que la gestion du loup coûte 40 millions d'euros par an à la collectivité !

En 2019, tout en déplorant la non prise en compte de l'impact du prédateur sur la faune sauvage, les fédérations de chasseurs des départements concernés par le loup ont fait des propositions concrètes, efficaces et cohérentes

pour engager l'État français sur la voie de sa gestion durable du loup, en tenant compte des contextes locaux et en respectant les acteurs du territoire et les impératifs de conservation de la biodiversité.

Face au peu d'écho auprès des ministères concernés, André Mugnier tempête ! « *La position de l'État est ambiguë, il était temps de réagir* ».

Comme un électrochoc !

La raison doit l'emporter. Les situations humaines et écologiques deviennent grotesques et caricaturales. Les chasseurs sont reconnus pour leur efficacité dans



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

PLAN LOUP, pourquoi les chasseurs se retirent du dispositif ?

la gestion durable de la faune sauvage. Seul des quotas de prélèvements locaux et adaptés aux effectifs des populations de loups, des moyens de prélèvements ajustés et une mutualisation de la connaissance des acteurs locaux permettra d'apaiser les tensions.

Aujourd'hui, face au recul de l'État, quant à la volonté d'une gestion efficace des populations de loups, face à l'arrêt des tirs de prélèvement en action de chasse, face à l'impossibilité d'utiliser des outils appropriés pour défendre les troupeaux, face au manque de considération de l'impact du loup sur la faune sauvage et à la sacralisation de l'espèce (qui compte plus de 17.000 individus à l'échelle européenne), André Mugnier a proposé à la FNC de montrer le mécontentement des chasseurs. Il est demandé aux chasseurs de France de suspendre leur participation au dispositif d'intervention pour l'année 2021 !

11 000 chasseurs avaient pourtant été formés pour participer aux tirs de défense. Cette proposition a été validée par le conseil d'administration de la FNC et transmise à l'ensemble des chasseurs. André Mugnier précise: "Notre objectif n'est pas de "quitter le navire" et de laisser les éleveurs seuls. Nous souhaitons provoquer

un électrochoc pour que les choses évoluent en faveur de populations de loups maîtrisées massif par massif et qui intègrent les enjeux agricoles, touristiques, cynégétiques et de biodiversité". La mesure n'est pas contre les agriculteurs. Elle vise au contraire à mettre en œuvre des moyens pour préserver et maintenir une agriculture, indispensable à l'avenir des territoires ruraux.

La société évolue et l'accentuation du clivage ville / campagne inquiète les chasseurs et l'ensemble des ruraux. Nous devons faire entendre notre voix du bon sens.

Le loup a sa place mais ses effectifs doivent être adaptés. Les chasseurs doivent accentuer leur militantisme pour une gestion du loup adaptative, massif par massif. Seule cette orientation de gestion,

qui a largement fait ses preuves pour d'autres espèces, permettra de garantir aux territoires où sévit le loup un avenir durable, apaisé et écologiquement riche.

Dans cette voie, les chasseurs savent pouvoir compter sur le soutien, qui ne doit pas s'essouffler, de leurs partenaires historiques que sont les agriculteurs et les forestiers... Au-delà du loup c'est de la compréhension et de l'acceptation de la culture rurale dont il est question. Les chasseurs comptent sur le soutien du bon sens pour que l'État intègre le loup dans une véritable logique de gestion durable des territoires, attentive à la conservation de l'homme et de ses pratiques garantes de la biodiversité et parfois même de ses spécificités endémiques.

G.C.

Des chasseurs formés pour participer aux tirs de défense

En France, dans les départements où sévit le loup, des chasseurs sont formés pour apporter leurs aides aux agriculteurs qui bénéficient, suites à des attaques du prédateur, de la mise en œuvre de tirs de défense de leurs troupeaux, diligentés par le préfet du département, dans le cadre du plan loup national. Dispensées par l'OFB, ces formations sont généralement mises en œuvre conjointement par les fédérations départementales des chasseurs et les DDT. À ce jour, en France, plus de 11000 chasseurs bénéficient de cette formation.



L'INTERVIEW

André Mugnier : "votre rôle est essentiel..."

La présence du loup ne fait plus guère de doute dans bien des vallées de la Haute-Savoie. Des questions se posent, la pression enflé et les inquiétudes grandissent face aux constats de colonisation et aux impacts du prédateur sur la faune sauvage et domestique. Les chasseurs sont aux premières loges de ces faits factuels. Au quotidien, quel doit être leur rôle ? Nous avons rencontré André Mugnier, président de la fédération des chasseurs et responsable du groupe grands prédateurs de la FNC.



Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est de la situation du loup en Haute-Savoie ?

"La Haute-Savoie est actuellement sur le front de colonisation de l'espèce vers le nord. Depuis plus d'une année, nous constatons une véritable colonisation spatiale et numérique de l'espèce dans bien des secteurs du département. Le massif des Glières n'est plus l'apanage de la présence du loup en Haute-Savoie. Les Aravis, le val d'Arly, le Mont-Blanc, le massif Arve-Giffre, le Roc d'Enfer, les Voirons ou le Haut-Chablais subissent aujourd'hui les bouleversements de la présence du grand prédateur, installé en meute ou sur le point de l'être. La présence du loup redistribue les cartes de la gestion durable des territoires. Les acteurs du monde rural ont un point de vue divergeant des contemplatifs béats. Les curseurs de gestion de ce dossier doivent bouger avec bon sens".

Localement, les chasseurs sont en colère. Comprenez-vous cette amertume ?

"Je partage pleinement cette exaspération !

Tout d'abord, pour couper l'herbe sous le pied des

langues malveillantes, je voudrais préciser qu'il n'est pas question de demander ou promouvoir l'éradication du loup sur les territoires. Comme toutes les espèces, il est une composante de la biodiversité qui a sa place dans l'écosystème. Pas plus, pas moins !

Le loup est un super prédateur. L'impact conséquent qu'il a sur les troupeaux domestiques et sur la faune sauvage, induisent de profondes modifications de l'entretien des paysages, qui généreront, à terme, un effondrement de la biodiversité inféodée aux espaces ouverts. Je ne peux le tolérer. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé au préfet de région, en charge du dossier loup pour l'Etat, d'engager sa politique de gestion du loup vers une gestion par massif, intégrant la gestion durable des territoires et prenant en compte les acteurs et les atouts du territoire qu'ils soient agricoles, touristiques ou cynégétiques.

Rendez-vous compte, aujourd'hui, l'Etat ne connaît pas et ne souhaite pas connaître l'impact du loup sur la faune sauvage. C'est un autre point que je ne peux accepter, tant il est irrespectueux de la gestion cynégétique, mise en place depuis plus de trente ans par les chasseurs et, qui a permis l'embellie actuelle des populations d'ongulés sauvages".

L'INTERVIEW

André Mugnier : "votre rôle est essentiel..."

Sur le terrain, qu'attendez-vous des chasseurs ?

"Les chasseurs sont présents partout sur les territoires de la Haute-Savoie. Ils en ont une connaissance parfaite. Dans le suivi de la présence du loup, ils ont donc un rôle essentiel à jouer pour faire remonter les constats de terrain.

Une fois encore, je comprends leur amertume et la volonté de certains de ne pas vouloir faire remonter les informations sur la présence du loup. Je voudrais cependant leur rappeler l'importance capitale de porter à connaissance les faits établis. Aujourd'hui, le système en place reconnaît le réseau "grand prédateur - loup lynx", piloté par l'OFB en lien avec la DDT, comme l'instance qualifiée et compétente pour faire état des situations locales. Via la fédération et son personnel formé pour faire remonter des constats d'observation, d'indices de présences ou de constats d'attaques, les chasseurs font partie de ce réseau. Chacun doit comprendre que si nous ne faisons pas remonter la réalité du terrain, les appréciations officielles seront tronquées et plutôt minimalistes. Aussi j'invite solennellement tous les chasseurs du département à faire remonter leurs informations au réseau par l'intermédiaire de la fédération des chasseurs ou de l'OFB. Au besoin, une personne de la fédération se rendra sur place pour étayer leur constat.

Le loup est présent et sa progression numérique et spatiale va se poursuivre. C'est avec des données étayées, précises et justes que nous pourrions nourrir l'espoir de faire évoluer les choses et d'aboutir à une gestion adaptative du loup sur les massifs de la Haute-Savoie et d'ailleurs".

Propos recueillis par :
Guillaume Coursat - fdc74



Adrien Fournier-Bidoz est chasseur et garde particulier sur l'ACCA du Grand-Bornand. Homme de terrain, il nous fait part de son avis...

"Le loup est présent de longue date sur la commune du Grand-Bornand. Cela fait des années qu'il sévit régulièrement sur notre territoire. Je suis garde particulier de cette ACCA. Comme bien des chasseurs, je suis très souvent sur le terrain. Ces dernières années, à plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de croiser le loup et ses indices de présence comme des crottes, des traces dans la neige ou des actes de prédation sur la faune sauvage ou domestique. Cet hiver et comme les précédents, j'ai réalisé des clichés du prédateur au piège photo. Nous en avons même surpris un pendant le comptage des cerfs ce printemps.

C'est un fait, le loup est désormais installé sur nos territoires des Alpes du nord. Nous devons faire avec ! Même si je reste très lucide sur sa présence et ses conséquences pour notre territoire, en tant que chasseur, je pense qu'il est essentiel que notre présence de terrain et notre rôle de sentinelle serve la cause d'une meilleure connaissance de la réalité ; celle-là même que nous décrivons sans cesse et à juste titre. Personnellement et en concertation avec mon président d'ACCA, nous avons fait le choix de faire remonter mes observations pour qu'elles soient intégrées au réseau de suivi des grands prédateurs que pilote l'administration afin que celle-ci ait une meilleure connaissance de la réalité".



© Adrien Fournier-Bidoz

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 confiée à la communauté de communes des vallées de Thônes (CCVT), 4 journées de sensibilisation ont été organisées par la SARL Instinctivement Nature au cours du mois de février 2021.

Objectif : faire découvrir la faune de montagne et ses sensibilités hivernales au travers de la connaissance du tétras-lyre.



© Bernard Bellon

4 jours d'animations aux confins (2) et au Col de la Croix Fry (2) sur un stand richement documenté ont permis au grand public nombreux de faire connaissance avec la faune de montagne et avec le tétras-lyre, espèce parapluie des espaces alpestres.

Le stand était décomposé en 5 ateliers :

7 Atelier "empreintes, cornes, bois et habitats des animaux".

7 Atelier "enfants" avec la mise à disposition de jeux, de cocottes en papier à fabriquer et la présence d'une mascotte de tétras-lyre.

7 Atelier "découverte des espèces" avec une illustration des espèces emblématiques et de leurs sensibilités hivernales, lecture de paysage pour situer les habitats de chacune d'entre elles et méthodologie de suivi.

7 Atelier "observation" avec la mise à disposition d'une longue-vue.

7 Atelier « mise en défens » avec la présentation des enjeux en hiver pour la faune sauvage et explication des balisages de mise en défens que l'on peut retrouver dans la nature.

De l'avis de tous, ces quatre journées ont été une réussite. Le public, local ou non, s'est montré particulièrement intéressé par le sujet et s'est prêté très volontiers aux différents ateliers déployés. Certains voulaient confirmer leurs connaissances, d'autres venaient découvrir le monde de la faune sauvage et enfin quelques-uns souhaitaient avoir un avis technique sur les grands prédateurs et sur la cohabitation Homme/Nature. Tous ont été satisfaits de découvrir les caractéristiques écologiques et les enjeux qui entourent les espèces emblématiques des Alpes du Nord et des sites Natura 2000 des Aravis et de Beaufort. Beaucoup n'avaient pas conscience des



© Julie Dananai



© Julie Dananah



© Julie Dananah



© Julie Dananah

perturbations générées par les activités récréatives hivernales sur les espèces et les milieux, qui constituent un patrimoine naturel local, riche et à préserver !

La forte affluence touristique a permis d'échanger avec un grand nombre de promeneurs (une centaine par jour) en raquettes, à pied ou à skis. Le mode de vie des animaux, leur survie à l'hiver et même la préservation de certaines espèces sont autant de thèmes qui

ont permis des échanges riches et intéressants.

Ces quatre journées ont montré l'importante fréquentation actuelle des espaces naturels montagnards, et cela malgré la fermeture des stations. Elles ont également confirmé le niveau, très hétéroclite, des connaissances du grand public sur la faune sauvage et sur les enjeux de sa survie en hiver. Il est globalement faible et peu de personnes s'imaginent que le tétras-

lyre, le lagopède alpin ou encore le chamois passent l'hiver aux abords des pistes de ski ou des itinéraires de ski de randonnée en essayant d'économiser leurs énergies pour survivre à la rigueur du climat. Cela témoigne de l'important travail de sensibilisation à mettre en œuvre dès le plus jeune âge pour rappeler les fondamentaux d'une cohabitation durable entre l'homme et la nature.

J.D.

**Ils sont pros,
Ils sont locaux,**

**INSTINCTIVEMENT
NATURE**

POUR + D'INFOS

 **04.50.46.89.21**

 **contact@instinctivement-nature.fr**

ou COMMANDER



 **www.instinctivement-nature.fr**

**au service des chasseurs
haut-savoyards exigeants !**

Suivez-nous sur



Tous les chasseurs de la Haute-Savoie ou d'ailleurs, utilisent la viande de gibier, en famille ou avec leurs proches, pour offrir ou partager une part de l'abondant gibier prélevé à la chasse. À l'approche des fêtes de fin d'année, période festive qui colle bien à l'esprit de convivialité lié à la chasse, ces amis fins gourmets ne s'y trompent pas et vous sollicitent parfois pour obtenir un morceau de gibier. Chassons l'idée de couper court à cette tradition, bien loin s'en faut !

Au contraire, il s'agit de lui donner de l'ampleur ! Une majorité de nos concitoyens n'ont jamais mangé de gibier et bon nombre d'entre eux seraient sans aucun doute émerveillés à l'idée de goûter ce mets de choix. Dans les pôles urbains, ils sont nombreux à demander de la viande de gibier. C'est le cas par exemple à Lyon ou à Genève. La viande de gibier est une référence pour les gastronomes. Elle était considérée par Brillat-Savarin comme une "nourriture saine, chaude, savoureuse, de haut goût et facile à digérer". Plus récemment, l'étude du professeur Duclouzot, nutritionniste du CHU d'Angers, rappelait les teneurs exceptionnelles du gibier en fer, potassium ou phosphore : "Moins grasses qu'un yaourt: les viandes de gibier sauvage traduisent, dans leur teneur quasi- inexistante en lipides, l'activité physique de ces animaux qui courent et se déplacent beaucoup". N'en jetez plus ! Seule ombre



au tableau, plus récente, une étude de l'ANSES qui invite à consommer le gibier avec modération (surtout petit gibier), en raison de faibles teneurs en plomb.

Voici plus de dix ans que le message a été passé avec force conviction aux 400 chasseurs qui ont suivi la formation hygiène et venaison. Le traitement de la venaison pour la consommation domestique ne cesse de gagner en qualité, avec tant et tant d'exemples remarquables au niveau des ACCA ou de chasseurs en particulier, qu'il faut souligner. Pourtant, la commercialisation du gibier, interdite pour les chasseurs

directement, mais possible pour l'ACCA, reste bien souvent un sujet tabou. Face à ce constat, André Mugnier et son conseil d'administration, avec l'aide appuyée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a décidé de se donner les moyens de faire bouger les lignes, dans l'intérêt de tous.



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Valorisation de la venaison



© Dominique Gest

Deux objectifs prioritaires visés :

7 Que l'on parle plus de gibier dans les restaurants, les boucheries, les épiceries et les chaumières pendant la période de chasse. Ce doit être un objectif de tous ! Profitons de cette période où chacun retrouve le plaisir des plats mitonnés à la maison, mais aussi le chemin des restaurants, pour commencer à faire découvrir cette délicieuse viande au plus grand nombre.

7 Permettre aux sociétés de chasse de disposer de ressources complémentaires, pour le financement des des bracelets de grands gibiers par exemple, sans augmenter les cotisations des chasseurs. Dans les chasses du Nord-Est de la France, les prix d'achat du gibier sont bas et diminuent même parfois de moitié en cours de saison. L'atelier de venaison de la fédération proposera des prix d'achats plus attractifs, pour couvrir ses seuls frais de fonctionnements.

Une enquête menée auprès des présidents d'ACCA en 2019 indiquait qu'un tiers d'entre eux étaient partants pour tenter l'aventure et un autre tiers était prêt à se laisser tenter. Sans la mobilisation de tous, cet ambitieux projet ne pourra prendre l'ampleur attendue.

Nous comptons donc sur vous pour relever le challenge !

L'atelier venaison sera opérationnel dès l'ouverture de la saison prochaine et a nécessité plus d'un an de travail afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires des services vétérinaires. Un fonctionnement très simple :

7 Un animal bien tiré par le chasseur, rapidement et correctement éviscéré, puis apporté dans une chambre froide après inspection par un des 400 chasseurs formés.

7 La ou les carcasses sont apportées en début de semaine à l'espace venaison.

7 Après inspection vétérinaire et estampillage, la viande mise sous vide est vendue aux bouchers et restaurateurs, en étant de la sorte conforme aux normes sanitaires.

Le label gibier de Haute-Savoie, garant de produits locaux de qualité, d'un gibier tué dans nos montagnes, va bientôt connaître un vif succès, afin que chacun puisse le retrouver à la table d'un restaurant ou chez son boucher : du chasseur à l'amateur de bonne chère !

J.J.P.



Développer la communication externe (avec le public non chasseur) est une volonté politique forte voulue par le conseil d'administration de la fédération des chasseurs. Expliquer aux élus et aux décideurs de la Haute-Savoie ce qu'est la chasse dans sa composante culturelle, sociétale et environnementale est un axe singulier de cette démarche.



Le mercredi 31 mars, dans la commune rurale de Chaumont, la fédération des chasseurs a répondu à l'invitation du syndicat intercommunal du Vuache. Près de 25 élus étaient présents à ce conseil syndical pour écouter et échanger avec André Mugnier, président de la fédération, accompagné du directeur et du responsable de la communication.

Les organisations administratives et réglementaires de la chasse aux niveaux local et départemental, la gestion et la connaissance de la faune sauvage, l'action des chasseurs en faveur de la préservation de l'environnement et du bien vivre sur les territoires ont été abordés.

La richesse des échanges a montré la diversité des missions conduite par la fédération et par les chasseurs de la Haute-Savoie. Elle a également mis en exergue la richesse et l'efficacité du réseau des chasseurs pour la préservation de la nature et la qualité des territoires.

Au-delà de la présentation, les discussions ont été riches, les questions et les débats nourris et particulièrement intéressants au regard de la pratique de la chasse, de la multi-fréquentation des milieux naturels et de la conservation de la biodiversité.

Si cette soirée, inédite dans sa formule, a permis de témoigner de l'efficacité de l'engagement des chasseurs en faveur de la nature et des missions à large spectre du réseau cynégétique départemental, elle a aussi montré toute l'importance de ces temps d'échanges entre acteurs et usagers du territoire.

Les retours ont été très positifs. Ils confirment combien l'information et la connaissance des pratiques sont utiles pour faire tomber les « à priori » et contribuer à de vrais partenariats efficaces entre élus, acteurs et usagers en faveur de la conservation durable des territoires.

G.C



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DES GLIÈRES : Grand cerf à Avierno

Parfois, la chasse réserve de bien belles surprises. À Avierno, ce samedi 26 décembre 2020, l'offrande de la nature fût belle.

Le lendemain de Noël, la journée de chasse nous a offert un bien beau cadeau et notamment pour Guillaume qui a eu la chance de prélever ce beau 14 corps réguliers de plus de 180 kg.

Après une matinée relativement calme, l'après-midi aura été plus mouvementée. C'est Alain, le président de l'ACCA qui lèvera ce grand cerf à l'aide de ses 6 fox. L'animal est loupé au démarrage. Il poursuit sa fuite avec une belle menée des chiens. Quelques centaines de mètre plus loin, Guillaume ajuste son tir et prélève ce roi de la forêt. Tous les chiens arrivent sur l'animal quelques secondes après la détonation.

Pour toute l'équipe, la joie est immense. Quel privilège de pouvoir prélever un tel animal sur la commune d'Avierno. Grâce à lui, la saison 2020 s'est achevée de la plus belle des manières.

Alain Duret et Guillaume Rigot



PETITES ANNONCES ENTRE CHASSEURS

- CHASSEURS POSTÉS OU TRAQUEURS -

Forêt Chatillon-sur-Seine (Côte d'Or) : Sympathique petite équipe recherche chasseurs postés ou traqueurs avec chiens. 470 ha de forêt homogène. Plus de 30 animaux au plan de chasse. Venaison partagée. Cabane de chasse tout confort et chenil à disposition. Action annuelle 600 €. Demi part possible.

Contact : 06 07 23 82 98



Vous souhaitez passer une petite annonce, cette rubrique vous est destinée. Elle sera tenue à chaque numéro en fonction des annonces qui nous seront transmises.

- 1- Rédigez lisiblement votre annonce qui ne devra pas **exceder 50 mots**
- 2- Envoyez votre rédaction accompagnée de votre règlement de **20 € par annonce**. Chèque à l'ordre de la fédération des chasseurs. La sortie du prochain numéro est prévue le 15 août. L'annonce devra nous parvenir avant le **20 juillet 2021**.

Votre annonce :

.....

.....

.....

.....

Retourner votre petite annonce accompagnée de votre règlement à l'ordre de la fédération des chasseurs de la Hte-Savoie
142, impasse de Glaises - 74350 Villy-le-Pelloux



La chasse en montagne est un privilège tant les journées d'automne offrent parfois des paysages et des ambiances cynégétiques à couper le souffle. La difficulté du terrain impose cependant de la prudence et du discernement, au risque de voir ces moments de partage avec la nature se transformer en drame. L'expérience vécue l'automne dernier à Chamonix est une leçon pour tous.

Par une belle journée d'automne, avec mon frère et mon neveu, nous avons eu la chance de prélever un joli cerf dans le secteur des aiguilles rouges.

Lors de la descente de l'animal dans la pente abrupte, nous n'avons pas pu éviter la chute d'une pierre, qui a malheureusement atteint mon neveu Nicolas à la tête.

La pierre n'était pas très grosse mais avec la vitesse l'impact a été violent. Momentanément, Nicolas a perdu connaissance et a été pris de nausées. Je l'ai aussitôt mis en position latérale de sécurité (PLS) avant de contacter les secours en montagne. Quelques minutes plus tard, l'hélicoptère et les secouristes étaient sur place.

Après les premiers soins, Nicolas, sérieusement blessé, a été évacué vers l'hôpital de Sallanches.

Cette sortie de chasse qui aurait pu s'achever tragiquement s'est heureusement bien terminée grâce à la rapidité d'intervention et au professionnalisme des secouristes.

Selon eux, notre tenue orange fluo a permis de nous localiser très rapidement. Cette expérience montre aussi que cette tenue de couleur vive n'est pas seulement nécessaire pour notre sécurité réciproque. Elle l'est également lorsqu'une intervention s'impose et qu'il convient de retrouver rapidement le blessé.

Les gendarmes secouristes, amoureux de la montagne, dont certains sont des chasseurs au sein de notre ACCA, nous ont même conseillé le port d'un casque.

Léger, peu encombrant dans le sac à dos et tellement utile lors de la traversée ou la descente d'un couloir à risque.

Que notre mésaventure serve de leçon à tous les passionnés de chasse en montagne.

Patrick Fillon



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DU MONT-BLANC ET D'ARVE-GIFFRE : des cerfs à la loupe !

Le cerf est une espèce relativement récente. Elle impressionne par sa faculté d'adaptation et son utilisation de l'espace montagnard. Afin de percer ses mystères et de mieux connaître les mouvements saisonniers de ce majestueux ongulé, la fédération s'est lancée dans un programme singulier : suivre par GPS les cerfs entre les vallées de l'Arve et du Giffre.



Grâce à l'action de la FNC auprès du gouvernement, la Fédération des Chasseurs de Haute Savoie a pu présenter un projet technique à l'écocontribution nationale. Il permet d'obtenir une aide au financement d'actions environnementales en lien avec la gestion et la conservation de la faune et de ses habitats.

À la demande des chasseurs du Pays Arve et Giffre, le Président

Mugnier a validé un programme d'équipement de 15 cerfs et biches entre les deux vallées, avec pour objectif d'améliorer les connaissances sur leur déplacement en fonction du rythme des saisons, et sur l'occupation de l'espace montagnard estival autant qu'hivernal, entre zones urbanisées, forêts et réserves naturelles. Des questions se posent en effet sur la prégnance du cerf sur les zones d'hivernage des chamois et l'impact sur la ré-



© Patrick Fillon



partition des populations autant que l'évolution des effectifs.

Le cerf ayant été réintroduit par les chasseurs dans les années 1970, cette nouvelle problématique est apparue à la suite de la gestion conservatrice mise en œuvre, qui parvient après 40 années d'efforts à plus d'un millier d'individus entre les deux vallées.

Avec l'accord de l'Administration et des autorités sanitaires, l'hiver et le début du printemps 2021 ont permis la capture de **14 animaux par télé-anesthésie, dont 13 ont pu être équipés de colliers GPS en plus de boucles auriculaires.**

Actifs durant 2 ans, la technologie embarquée permet d'obtenir les localisations en temps réel, avec des premiers résultats prometteurs.

Une information sera communiquée aux chasseurs concernés, dans le cadre d'une démarche plus large auprès des Collectivités des deux vallées.

Ce programme ambitieux n'en est qu'à ses débuts. Nous reviendrons vers vous régulièrement pour vous faire part des résultats précieux et qui, à n'en point douter, permettront de mieux comprendre les secrets du roi.

P.R.





LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC ARVE-GIFFRE et VOIRONS : à la recherche de la gelinotte des bois.

La gelinotte des bois est un galliforme forestier particulièrement discret. Si les chasseurs sont souvent les derniers à connaître sa présence, ses effectifs et sa répartition restent difficiles à apprécier. Pour tenter d'en savoir un peu plus sur cette mystérieuse géline, la fédération des chasseurs s'est engagée au côté du conseil départemental de la Haute-Savoie.

**haute
savoie**
le Département

La gelinotte des bois, appelée aussi la poule de coudriers, affectionne les forêts mixtes de feuillus et de conifères dotées de sous-bois riches en arbustes et en arbrisseaux.

Dès le mois d'avril débute la période des amours pour la géline. Les coqs (mâles) très territoriaux entonnent un chant timide mais très caractéristique. Le conseil départemental qui cherche à améliorer les connaissances sur la faune sauvage, s'est rapproché de la fédération des chasseurs et l'a chargé d'étudier cet oiseau sylvicole.

Ainsi, grâce à la technique de la repasse, les professionnels de la fédération arpentent les forêts de la combe de Gers à Samoëns et le massif des Voirons, skis aux pieds et sifflet en bouche, pour tenter de déjouer la vigilance de la belle et mystérieuse gelinotte des bois. Objectif : comptabiliser les individus dont la discrétion est l'arme obsolue !

n



© Mégane Desmoulière



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER

Cédric GAYDON

Eurl

Travaux spéciaux et forestiers

TP • VRD

Accessoires :

- godet cribleur
- godet de curage orientable
- godets de 30cm à 1m
- broyeur forestier
- rogneuse de souche
- brise-roche hydraulique
- tête d'abattage AFM 45

Tél. 06 82 80 66 71
c_gaydon@hotmail.fr
www.gaydon-pelleauroignee.com

1801, Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

ASDCGG : Calendrier des tirs **2021**

L'entraînement au tir et le réglage des armes de chasse est l'une des bases d'une pratique cynégétique en toute sécurité. L'ASDCGG de la Haute-Savoie et l'équipe de François Bovagne proposent des séances de tir au sanglier courant et de réglage d'armes rayées.



Pour le transport de vos armes, pensez à vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir.

Rendez-vous...

Stand de l'Arquebuse
RN 5 Aubonne - 74140 Douvaine

Renseignement :

François Bovagne : 06.81.33.97.25

françois.bovagne@orange.fr

RÉGLAGES 2021

tous les mercredis après-midi

6 À partir de 15 h 00

6 Dès le 16 juin

6 Jusqu'au 20 octobre.

Tirs
Sangliers courants...
Les samedi
à partir de 14h

4 12 juin 2021.

4 17 Juillet 2021.

4 24 août 2021.

4 04 septembre 2021.

Renseignements : www.asdcgg74.com

HOMMAGE À THIERRY MEGEVAND

Thierry,

Tu nous as quittés tragiquement en cette fin de saison de chasse 2021, emportant avec toi tous ces bons moments passés ensemble.

Ta gentillesse et tes secrets pour les bons petits plats que tu nous préparais vont beaucoup nous manquer.

Que Saint Hubert te réserve une place de choix au paradis des chasseurs.

*Dupanloup Jean-Léon,
ses enfants et toute l'équipe de chasse d'Argonay.*



HOMMAGE À BERNARD MAYTRAUD

Bernard Maytraud nous a quittés. Il est décédé du covid qu'il a attrapé à l'hôpital alors qu'il était soigné pour un autre problème. C'est bien triste.

Bernard avait la passion de la chasse, qu'il pratiquait, depuis son plus jeune âge avec Roland, René, Bernard, Raphaël, Michel, Jean-Paul, Jonathan, Jimmy et Jean-Marie, ses fidèles équipiers.

Bernard était très convivial et d'une grande gentillesse.

Il va nous manquer.

Tous les chasseurs de l'ACCA de Chamonix lui rendent hommage et adressent leurs sincères condoléances à la famille.



Gamm vert

N°1 DE LA JARDINERIE*



JARDINAGE,
VÉGÉTAUX,
ANIMAUX,
PRODUITS RÉGIONAUX,
VÊTEMENTS ET
CHAUSSURES



Jardineries appartenant
à la **coopérative**
agricole



Plans et horaires sur le site de
votre magasin **Gamm vert**  **.fr**



01

**BELLEGARDE
CHATILLON EN
MICHAËLE**

ZAC Pierres Blanches
04 50 48 11 24

CROZET

Gamm vert Village
ZAC de la Vie Chatelme
04 50 40 29 95

PREVESSIN-MOËNS

PAE du Clos de Magny
04 50 42 66 54

73

CHINDRIEUX

Gamm vert Village
Route de la Chambotte
04 79 54 51 39

DÉTRIER

Route du Lac
04 79 25 75 56

74

ALBY/CHERAN

Route d'Héry
04 50 68 20 80

BONNE

PAE de la Menoge
04 50 39 21 38

BONNEVILLE

Avenue de la Gare
04 50 97 16 77

CRUSEILLES

Gamm vert Village
Les Moulins
04 50 44 11 33

DOUVAINE

Zone des Esserts
04 50 31 91 40

DOUVAINE

Gamm vert Village
Route de Messery
04 50 94 07 47

FRANGY

Z.A. des Bonnets
04 50 32 23 93

GROISY

Le Plot
04 50 68 03 47

LE GRAND BORNAND

Gamm vert Village
Chef-Lieu
04 50 02 35 50

SALLANCHES

Route du Fayet
04 50 58 11 49

TANINGES

Route d'Annemasse
04 50 34 22 48

THÔNES

Route d'Annecy
04 50 32 77 20

VALLEIRY

Route de St-Julien
04 50 04 32 33

Le Colvert

Armurerie - Coutellerie

Depuis
1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48

Pack approche ou nuisible



Carabine **Remington** 783
Calibre 243W
avec Lunette 3-9x40 et bipied
690 €



Bergara B14
Cal 6.5 Creedmor
avec Lunette 3x9x40 et bipied
950 €



Bergara BA13
Cal 308 ou 222 RM
avec Lunette 3-12x56
Réducteur de son Sonic
1 Coup - Démontable
1250 €

Nouveautés



Carabine **Benelli** LUPO
Cal 30.06 - 5 Coups
Design original
Canon fileté
1490 €



Carabine **LINERGIE**
à culasse linéaire
Cal 308 - 30.06 - 300 - 9.3x62
Rechargement ultra rapide
Chargeur amovible 3 ou 5 coups
Version bois ou synthétique



La carabine de Montagne
Heym SR 30 Ultra Light Carbone
Ultra légère : 2.7 Kg
Culasse linéaire - Armeur séparé
Cal 30.06
2890 €

Stand - Sanglier courant

Faites régler vos armes dans notre stand extérieur à 50 - 100 - 150 - 200 m

Séance uniquement
sur rendez vous

Tél : 04.50.71.04.48

4 Tireurs minimum



Tarifs

20 € la séance + achat munitions
ou
40 € avec munitions fournies

Accessoires



Appareil de surveillance

SPYPOINT

Ultra compact

Envoi de MMS sur smartphone
100 photos gratuites mensuel

259 €



Réducteur de son

Filetage sur canon tous calibres

Montage et réglage

Tarif sur demande

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12 h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

* Armes Cat C soumis à déclaration

* photos non contractuelles

* dans la limite des stocks disponibles